

Édito - Printemps 2026

2050: Quelle médecine choisissons-nous ?



Le 15 avril 2026, la FMH a publié sa statistique médicale annuelle. Le constat est sans appel : 44 612 médecins exercent en Suisse. Un quart de cet effectif a 60 ans ou plus. L'âge moyen atteint 50 ans. Et 43% des praticien-nes en activité ont obtenu leur diplôme à l'étranger. La Suisse soigne sa population avec des médecins qu'elle n'a pas formé-es.

L'étude Workforce 2025 de l'association Médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe) annonçait en octobre dernier que d'ici 2030, près d'un quart des médecins de famille devront être remplacé-es. Ce sera 40% en 2035. Aujourd'hui, un tiers des cabinets n'acceptent plus de nouveaux patient-es. Loin de la menace abstraite, la pénurie est déjà dans les salles d'attente. Alors, imaginez 2050.

Dystopie. Les cabinets ont disparu des villages vaudois. Les urgences hospitalières absorbent les angines et les lombalgies. Un algorithme pose le diagnostic en quelques secondes. Mais personne ne connaît le ou la patient-e. Personne ne sait ce qu'il ou elle traverse. La médecine de famille n'existe plus qu'en souvenir.

Utopie. La Suisse a formé davantage de médecins. Les cabinets de groupe ont redonné du sens au métier. La numérisation a déchargé l'administratif, libérant enfin du temps pour le soin. Les médecins de famille incarnent le coeur du système : 94% des problèmes de santé sont résolus grâce à elles et eux, représentant seulement 8% des coûts totaux. Ce modèle a été préservé. Valorisé. Renforcé.

Entre ces deux horizons, les choix se font maintenant. Davantage de places d'études en médecine humaine, des postes de formation postgraduée en cabinet, une charge administrative enfin allégée : ces mesures, la FMH les réclame. Elles n'ont rien d'utopique.

Ce numéro de DOC explore ce carrefour. Parce que l'avenir du système de santé vaudois se joue d'abord dans les cabinets d'aujourd'hui. Parce que vous, médecins en pratique indépendante, êtes la réponse. Pas le problème.

Bonne lecture !

Anaïs Rossi
Secrétaire générale adjointe Responsable du service juridique de la SVM